

Vues sur le *Langage*



Décembre 2024, janvier et février 2025

N° 198



L'Agora
et la médiathèque
Ernest-Hemingway
inaugurées

P 4-5

Le ministre de la Mer
s'engage pour les pêcheurs

P 7

MED MAX : la première
édition fait un carton

P 16

Bientôt 80 ans
pour Spano et fils

P 22-23

Sommaire

Directeur de publication :
Robert Crauste

Conception et rédaction :
Véronique Bonacchi

Crédit Photo : Stéphane Isard
sauf mentionné

Composition et impression :
Com du Ponant imprimerie graphisme
& webdesign (30)

Création maquette : Véronique
Garençon

Publicité : Mairie de Le Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

Imprimé à 6 000 exemplaires

Dépôt légal 4^e trimestre

ISSN 1291 - 1828



Le Grau du Roi - Dossenheim
VILLE ALLEMANDE JUMELÉE



Dossier spécial 4-5

L'Agora et la médiathèque Ernest-Hemingway ont ouvert leurs portes

Protéger 6

Érosion côtière et risque de submersion : un atelier grandeur nature	6
Le ministre de la Mer s'engage pour les pêcheurs graulens	7
Une charte de qualité "Les Graulinades"	8-9
Des coupes de bois pour la santé de la forêt	10
"La Baleine" : un film et une constellation d'actions culturelles	11
Colloque Climat Littoral : agir aujourd'hui pour préparer demain	12
Les généreux gendarmes font deux dons	13

Réunir 14

Du neuf à l'École municipale des Arts Éric-Turquay	14-15
MED MAX Occitanie - Saïdia Resorts : la première édition fait un carton	16
Le Grau Noël illumine les fêtes	17
Notre patrimoine : Le Grau, ça m'inspire !	17
Le Conseil Municipal des Jeunes Volontaires réuni	18
Jumelage avec Dossenheim : avis aux jeunes !	19
"Itinéraires détaxés" : les riches heures d'un contrôleur fiscal	20
Mario Pimiento, l'écrivain graulen passeur d'histoire	21

Construire 22

Le chantier naval Spano et fils fêtera bientôt ses 80 ans	22-23
Règlement local de publicité : adoption et mise en place	24
Développement économique : des rencontres pour mobiliser le territoire	25
Le Grau du Roi veut devenir une Destination pour Tous	26
La valorisation du site du phare de l'Espiguette distinguée	27
Au Grau, on pédale sur... des coquilles d'huîtres	28
Mobilités douces : Le Grau du Roi en tandem avec le Cerema	29
Tous les travaux structurants dans la ville	30-31

État Civil 32

Hommage 33

Roland Teissier, figure de l'afición graulenne, s'est éteint

Parole d'opposition 35

Bon à savoir 36 - 37

Agenda 38 - 39

Édito



*Notre cité maritime
vit au rythme
de grands événements
qui la façonnent
et la dynamisent*

La MED MAX Occitanie - Saïdia Resorts, première course transméditerranéenne, a placé le Grau-du-Roi Port-Camargue sur la carte des courses au large d'envergure. Fort de ce succès, nous travaillons déjà à une nouvelle édition.

La nouvelle médiathèque intercommunale Ernest-Hemingway et l'Agora, salle des fêtes et des rencontres, ont fait la connaissance de leur public. Leur inauguration fut un succès populaire, grâce à vous toutes et tous, venus nombreux découvrir cet ensemble architectural unique. Notre vie associative, culturelle, festive et économique à travers l'organisation de salons et de congrès va encore s'enrichir pour les Graulens et les visiteurs.

Je veux saluer l'engagement des pêcheurs pour que le Grau du Roi reste le premier port de pêche de Méditerranée. Nous nous sommes mobilisés pour que Fabrice Loher, le ministre délégué chargé de la Mer et de la Pêche entende les préoccupations de la profession et que les négociations européennes préservent les spécificités de la pêche méditerranéenne.

Je veux enfin saluer et remercier les membres du Conseil municipal des jeunes volontaires. Pleinement investis, ils dessinent à nos côtés l'avenir de notre ville.

L'année 2024 s'achève en douceur, baignée des illuminations de Noël. Je suis pleinement mobilisé à votre service, avec l'équipe municipale qui m'accompagne au quotidien. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, harmonieuses, solidaires et joyeuses.

Cap sur 2025 !

Le Maire, le docteur Robert Crauste

Dossier Spécial





Au rez-de-chaussée, la salle municipale des fêtes et des rencontres L'Agora (coût : 3 631 000 €) dispose d'un espace modulable et adaptable de 1300 m² pour une capacité d'accueil de 560 places assises et 900 debout. Au 1^{er} étage, la médiathèque Ernest-Hemingway (coût : 1 466 006 €) d'une surface de 600 m² peut accueillir 300 personnes.

L'Agora et la médiathèque Ernest-Hemingway ont ouvert leurs portes

Plus de mille personnes se sont retrouvées samedi 23 novembre pour l'inauguration et la journée portes ouvertes associée de la salle municipale des fêtes et des rencontres L'Agora et de la médiathèque intercommunale Ernest-Hemingway. Un seul édifice public pour deux équipements portés par la Ville et la communauté de communes Terre de Camargue, largement soutenus par l'État, la Région et le Département. Un seul édifice qui illustre à la fois une cohérence urbaine, humaine et la force de la mutualisation des moyens pour un territoire.

En présence de nombre d'officiels partenaires parmi lesquels Yann Gérard, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement de Nîmes, Katy Guyot, conseillère régionale, et Laurence Barduca-Fauquet, conseillère départementale du canton d'Aigues-Mortes. Après la lecture par Philippe Béranger de l'association Les Avocats du Diable d'un extrait d'un texte d'Ernest Hemingway et la présentation détaillée du bâtiment par l'architecte Gilles Gal du cabinet A+ Architecture, le maire et président de la communauté de communes Robert Crauste a redit sa fierté partagée et sa joie face à cet édifice, inspiré par l'histoire de la ville et ses paysages environnants et appelé à devenir la place forte et emblématique du lien social.

« Plus que l'inauguration d'un bâtiment, ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est l'inauguration d'un lieu qui nous rassemble, qui va s'imposer dans l'espace et dans le temps, dans le paysage urbain, culturel, festif, économique et citoyen, dans la vie locale et territoriale, a-t-il insisté. Une réalisation qui répond aux objectifs du bien commun. » Après les remerciements, la découpe du ruban et le dévoilement de la plaque, l'inauguration s'est poursuivie par une journée portes ouvertes. Lectures, jeux de société, démonstration de peinture, performances de danse, saynètes de théâtre, conversation en italien et en provençal, atelier graffiti ont ponctué une après-midi festive et éclectique qui était aussi l'occasion de découvrir l'exposition photos "Regarde-moi j'existe!" avant une clôture musicale avec le concert d'HEDNA. Parce que *« la culture permet de rêver, de s'élever et de construire des ponts »* s'est félicité Robert Crauste.

Érosion côtière et risque de submersion : un atelier grandeur nature

*L'association EUCC
France était
en Camargue
les 3 et 4 octobre
derniers*

« Rien ne vaut l'observation et la réalité du terrain », commence Jean-Philippe Lacoste, président de l'association EUCC France - Réseau européen des littoraux et délégué du Conservatoire du littoral pour la Normandie pendant plusieurs années. C'est pourquoi l'association qui regroupe, aux côtés d'institutions fondatrices (BRGM, Cerema, ONF, EID Méditerranée, Conservatoire du littoral), des universitaires, experts en érosion côtière et submersion marine et des spécialistes du littoral, organise chaque année deux ateliers de terrain. Ces ateliers permettent aux membres de l'association et aux acteurs locaux de partager leurs expériences et de faire émerger les problématiques locales en matière de gestion de la bande côtière. Après l'Île d'Oléron et les Pertuis Charentais en avril, le deuxième atelier s'est déroulé les 3 et 4 octobre derniers en Camargue aux Saintes-Maries-de-la-Mer

dans les Bouches-du-Rhône, sur la plage du Petit Travers dans l'Hérault et **sur la plage de l'Espiguette où ont été réalisés en 2023 des travaux exemplaires de renaturation du cordon dunaire.** « Nous nous transportons sur les lieux avec nos membres et des invités extérieurs pour faire le point sur des situations parfois simples, parfois plus complexes, avec une érosion et un risque de submersion accélérés par le changement climatique et la perspective d'élévation du niveau de la mer. » Des problématiques bien comprises sur le littoral graulén où le maire Robert Crauste, 1^{er} président délégué de l'Association nationale des élus des littoraux (Anel), s'est dit ravi d'accueillir et de participer à ces travaux.

Sur sites et lors de la journée de travaux, aux côtés de François Sabatier du Centre de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement (Cerege) d'Aix-en-Provence, en charge de la préparation et de la coordination scientifique, nombre d'intervenants concernés étaient aussi présents dont des représentants du Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du Delta du Rhône et de la Mer (Symadrem), du Conservatoire du littoral et du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques.



Le ministre de la Mer s'engage pour les pêcheurs graulens

*En visite
le 15 novembre,
Fabrice Loher
a bien entendu
les inquiétudes
de la filière*

C'était sa première visite au Grau du Roi, aussi Fabrice Loher, ministre délégué chargé de la Mer et de la Pêche et par ailleurs maire de Lorient, s'est attardé le temps de la découverte du port de pêche et de la rencontre de tous ses acteurs, petits métiers, chalutiers, criée... Une entrée en matière conviviale avant que ne s'expriment les inquiétudes de plus en plus grandes des représentants de toute la filière et du maire, le docteur Robert Crauste, à leurs côtés de longue date. En cause principalement, la nouvelle mouture du plan de gestion régional pour la Méditerranée, le plan West Med. Mis en place à l'échelle européenne pour la période 2020-2024, ce plan a déjà demandé beaucoup d'efforts

aux pêcheurs graulens face à la réduction des jours de pêche et des flottilles. Un de ses objectifs : mettre sous surveillance les populations de rouget barbet et de merlu pour en préserver la ressource. « Pour le rouget, les objectifs sont atteints, pas pour le merlu et c'est sur cette base qu'on demande aux pêcheurs graulens de nouveaux efforts », précise Robert Crauste. « Le nouveau plan de gestion prévoit de réduire drastiquement les jours de mer. Si c'est le cas, les chalutiers ne tiendront pas », déclare avec gravité Jérémie Vargas, président du Comité départemental des pêches du Gard. « Nous avons une flotte forte d'une trentaine chalutiers, il n'en reste plus que 14. Et nous sommes passés de 250

à 150 inscrits maritimes, alerte à son tour Robert Crauste. La Socomap commercialise 2 500 tonnes de poissons par an. C'est une pêcherie importante qui est menacée de mort par le nouveau plan de gestion qui se profile. » Ajoutant à l'attention du ministre : « J'ai affirmé notre confiance pour que vous nous défendiez en décembre avec force. Les pêcheurs de Méditerranée comptent sur vous Monsieur le ministre, la Ville du Grau du Roi, premier port de Méditerranée, compte sur vous. »

Parole
D'élus

Lucien Topie

« C'est une pêcherie importante qui est aujourd'hui menacée »



Le ministre Fabrice Loher en visite au Grau du Roi

Plus que d'inquiétudes, il s'agit donc réellement pour tous les acteurs de la filière, soit près de 500 emplois, de survie et le ministre délégué à la Mer et à la Pêche l'a bien entendu. « J'irai défendre nos pêcheurs à Bruxelles. Ils ont fait beaucoup d'efforts depuis cinq ans, et malgré tout, il y a des propositions sur la table qui tendent à aller encore plus loin dans la réduction du nombre de jours de pêche ou de la flottille. C'est de notre point de vue inacceptable. » Un point de vue identique à celui des pêcheurs graulens.

Pour la valorisation de la gastronomie graulenne et l'identité culinaire affirmée de la ville

Portée par la SPL Le Grau du Roi Développement, la démarche collective de qualité "Les Graulinades" s'annonce comme un prolongement ambitieux du succès et de l'esprit insufflé depuis 2011 par l'événement du même nom. Cette charte de qualité permettra d'abord de valoriser, par le biais de restaurateurs, poissonniers, traiteurs et ambassadeurs, la gastronomie graulenne et son identité affirmée en garantissant la qualité, la fraîcheur et l'origine des produits ; de promouvoir le savoir-faire des professionnels de la restauration et de la pêche qui privilégient les mets méditerranéens dans leurs cuisines ; et d'offrir au consommateur une information transparente sur les plats mis à la carte. Des gages de qualité et d'origine des produits attestés, en collaboration avec les pêcheurs, par les différentes coopératives de pêcheurs graulennes.

Autre dossier phare pour la reconnaissance du patrimoine culinaire de la ville : l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Là encore, une démarche collective mais à plus grande échelle - l'aire méditerranéenne - pour l'agrégation de la France à la Diète méditerranéenne aux côtés de l'Italie, l'Espagne, Chypre, la Croatie, la Grèce, le Maroc et le Portugal



Une charte de qualité "Les Graulinades"



En 2025, le magazine "GrauMag' passe à table !" devient "Les Graulinades"

Après le dépôt par l'office de tourisme de la marque "Les Graulinades" à l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) en juin 2023 et la création d'un comité de pilotage d'attribution avec élus, salariés communaux et pêcheurs en novembre 2024, le calendrier prévoit un lancement officiel en avril prochain au moment de l'événement Les Graulinades. « *L'objectif de cette charte, c'est d'impulser une démarche pour fédérer tous les restaurateurs qui travaillent les poissons méditerranéens, valoriser le circuit court et capitaliser sur la marque Graulinades qui a déjà sa réputation en la faisant vivre en dehors de l'événement d'avril* », confirme Frédéric Alcacer, directeur du Pôle Projets de la SPL Le Grau du Roi Développement. Poissons ou mollusques méditerranéens à la carte, au menu ou sur l'étal, modes de production durable, produits frais de région en permanence, vins régionaux à la carte, saisonnalité des produits tant de la terre que de la mer et des étangs... autant de critères qui justifient le soutien du Groupe d'action local pour la Pêche et l'Aquaculture (Galpa) et le financement du projet à 80% par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Une charte de qualité que le magazine *Les Graulinades* (ex *GrauMag'* passe à table !) mettra à l'honneur dans ses pages. Rendez-vous en avril 2025.

Des coupes de bois pour la santé de la pinède du Boucanet

Des opérations sont réalisées dans le courant de l'hiver

Sur les sites du bois du Boucanet, côté pinède et côté base nautique du Ponant mais aussi aux abords du parcours de santé, situé avenue de la Pinède, des coupes de bois se déroulent pendant cette saison hivernale. « *L'intervention des forestiers est essentielle aux arbres grands et petits pour leur développement* », explique Rémi Jullian, responsable territorial au Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. A cet effet, les gardes de l'Office National des Forêts et les gardes du littoral élaborent et suivent les opérations de coupe pour lesquelles des prestataires forestiers sont mandatés. La réalisation de ces coupes a été confiée à l'entreprise Environnement Bois Energie. Les coupes de bois en cours répondent à trois objectifs principaux. Il s'agit d'abord de maintenir et de renouveler la pinède sur le long terme dans un contexte de changement climatique. « *Dans le bois du Boucanet, ces pinèdes sont à maturité. Afin de préserver la bonne santé de l'espace, des coupes sont*

prévues sur les arbres devenus malades suite aux dernières sécheresses. » Le bois du Boucanet est aussi caractérisé par des prés salés et des prairies humides qui présentent une flore remarquable. Il apparaît intéressant de maintenir une mosaïque entre ces milieux ouverts humides et les dunes boisées, ce qui conduit à effectuer des coupes ponctuelles et localisées. On préserve et on restaure les habitats dunaires et prairiaux méditerranéens. Enfin, le changement climatique et les sécheresses cumulées ces dernières années augmentent le risque de feu de forêt. Certains secteurs sont éclaircis pour limiter le risque et sécuriser l'accueil du

public. Les opérations se déroulent suivant un protocole bien établi. Les arbres à couper ont été préalablement marqués à la bombe de peinture. Des places et espaces de dépôt/stockage des bois ont été définies en bord de pistes et chemin où les accès des engins sont balisés. Des tracteurs équipés de têtes abatteuses et des tracteurs débardeurs de bois interviennent durant plusieurs semaines. Les bois sont stockés en bord de chemins avant chargement dans des camions poids lourds. Enfin, un broyeur forestier concasse les rémanents de coupes laissés au sol et remet en état les places de dépôt. Le bois coupé sera par la suite valorisé. Une opération gagnant-gagnant pour la commune.



Illustration Cyril Girard

« La Baleine » : un film long-métrage tourné prochainement à l'Espiguette

La réalisation de Sylvère Petit sera l'occasion de sensibiliser à la question du vivant

Tout commence par une histoire vraie. Celle que le Gardois Sylvère Petit, alors jeune photographe qui s'interroge déjà sur les relations entre l'humain et le reste du vivant, découvre il y a un peu plus d'une dizaine d'années. En 1989, à Port-la-Nouvelle, Jean-Louis Fabre, vigneron, décide, après une énorme tempête, d'aller découper un rorqual commun échoué sur la plage. Son matériel ? Un tracteur, une benne à vendanges et deux couteaux prolongés d'un long manche. Avec sa femme Patricia et deux amis, ils vont, après la découpe, répertorier et numéroter toutes les pièces du squelette avant de les plonger dans un étang où elles seront "nettoyées".

Le squelette de la baleine pourra alors être reconstitué dans la cave du mas...

Immédiatement, l'idée d'un film germe dans la tête de Sylvère Petit qui se lie d'amitié avec le couple de vignerons. Pendant les années suivantes, il mènera un peu partout nombre d'actions pour parler de cette histoire incroyable en même temps qu'il prépare son film.

Et le projet se concrétise il y a trois-quatre ans quand Serge Lalou, producteur des Films d'ici Méditerranée, propose de l'accompagner pour son premier long-métrage de fiction. Pour jouer le vigneron, Sergi Lopez entouré d'un casting choisi qu'il s'agisse des acteurs ou...

des animaux. Autres particularités : Sylvère Petit veut filmer une vraie baleine donc il faut attendre un échouage réel et respecter la réglementation en lien avec l'observatoire PELAGIS qui s'occupe de tous les échouages de cétacés ; et tourner sur son territoire car, au-delà de l'histoire, ce qu'il veut montrer, c'est ce qu'est la Méditerranée aujourd'hui, si belle et si fragile, menacée comme les territoires qui la bordent, pour déclencher une prise de conscience, sensibiliser à des questions importantes pour l'avenir et surtout pour la préservation du vivant. Ainsi est née La Constellation de la baleine, un projet interdisciplinaire entre cinéma, science et pédagogie, autour de la culture du vivant.

« Un ensemble d'actions menées sur et avec le territoire autour des thématiques du cinéma et de l'environnement, explique Françoise Roux des Films d'ici Méditerranée, productrice associée et coordinatrice du projet. Ce que nous voulons, c'est travailler en réseau et partager ce projet avec les forces vives du territoire pour que chacun puisse s'embarquer dans l'aventure et détenir une petite partie du film. » Pour que cette Baleine devienne le symbole universel de l'importance du vivant, de tous les vivants... Le démarrage du tournage sur la plage de l'Espiguette est envisagé en début d'année.



Colloque Climat Littoral : agir aujourd'hui pour préparer demain

Une matinée de réflexions pour faire face aux défis du changement climatique

Organisé par la Ville en partenariat avec l'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) Occitanie dans le cadre de la Fête de la science, le colloque Climat Littoral a réuni, samedi 12 octobre au Yacht Club de Port Camargue, scientifiques, experts, socio-professionnels du tourisme et de la pêche, citoyens et jeunes autour des effets du changement climatique et surtout des actions à mettre en œuvre dès aujourd'hui pour y faire face. Sujet sensible s'il en est au Grau du Roi, particulièrement concerné par les risques de submersion marine et d'érosion du trait de côte.

Après l'accueil des participants par le maire, le docteur Robert Crauste, qui a réaffirmé que « *le défi climatique impose d'agir dès aujourd'hui et l'adaptation est le maître mot* », la table ronde a réuni autour de lui Laurent Dupont, architecte urbaniste auteur avec Nicolas Crégut de l'École de mer de

Port Camargue et de l'Esplanade de la Mer au Grau du Roi, Thibaut Mallet, directeur général des services du Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du Delta du Rhône et de la Mer (Symadrem), en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, Raphaël Mathevet, écologue et géographe, directeur de recherche au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive du CNRS à Montpellier et coprésident du Conseil scientifique et d'éthique du Parc national de Camargue et de la réserve de biosphère de Camargue, et enfin, au titre de grand témoin, Béatrice Gisclard, maîtresse de conférences en design à l'université de Nîmes et spécialiste de la participation

citoyenne dans les politiques publiques de gestion des risques. Après une mise en contexte sur le changement climatique et ses impacts déjà observés sur les infrastructures, les bâtiments, la biodiversité, les activités économiques ou encore la santé, les échanges se sont concentrés sur les solutions à mettre en œuvre dès aujourd'hui sur le territoire du Grau du Roi.

La matinée s'est poursuivie par des ateliers citoyens participatifs pour que chacun devienne « *un acteur du climat* ». Les défis du changement climatique nous concernent tous.



Les généreux gendarmes font deux dons

Une sympathique et conviviale cérémonie s'est déroulée début décembre

Visiblement victime d'une escroquerie, une vieille dame de 92 ans se présente, accompagnée de sa fille, à la brigade le 11 novembre dernier. Elle n'a plus sa carte bancaire donnée à quelqu'un qui s'est présenté à son domicile comme banquier... Résultat 30 500 € de tentatives de paiement et 7 300 € aboutis. L'action efficace et rapide des gendarmes permet d'identifier et d'interpeller les deux auteurs qui reconnaissent les faits au cours de leur garde à vue. La perquisition permettra de récupérer des objets (vêtements, chaussures, parfums...) ainsi qu'une console de jeux et une manette mis sous scellés. Les

auteurs seront convoqués devant la justice d'ici quelques mois. Le magistrat a cependant autorisé les gendarmes du Grau du Roi à faire don du « butin ». La console de jeux va à l'association Les Képis Pascalunes, qui œuvre au profit des enfants malades, orphelins et veuves de la Gendarmerie, représentée par Marie-Danielle Berna, membre du conseil d'administration. Les autres objets ont été remis à une association caritative de la commune. La cérémonie s'est déroulée en présence de la capitaine Fabienne Marin, du major Christophe Rousselle et de l'adjudant Julien Hoquet, l'un des six enquêteurs.

L'occasion pour la capitaine Marin de saluer l'action conjointe des militaires de la CoB et de la Brigade territoriale mobile (BTM) d'Airmaugues, venue en renfort ponctuel, dont le travail a permis de résoudre l'affaire dans le temps record de quatre jours.



Aménagements au stand de tir

Des travaux de rénovation, mise en conformité et en sécurité ont été réalisés au stand de tir, utilisé par plusieurs polices municipales du Gard et de l'Hérault, par la gendarmerie et d'autres administrations d'Etat dont les agents sont armés, dans le cadre de leurs séances d'entraînement obligatoire. Le plomb de la butte de tir a été retiré, des dalles balistiques ont été placées afin de protéger la structure de la butte de tir qui est également la zone de cible. Le sol a été modifié pour être plus stable car les policiers tirent

non pas en statique mais en déplacement. Des « abris » simulant du mobilier urbain, type mur et muret, ont été acquis. Aujourd'hui, le stand est utilisé par les services disposant de lanceur de balles de défense : le pas de tir a été aménagé pour ce type d'arme via un filet qui retient les balles propulsées. Ces réalisations ont été l'occasion d'une visite du maire, le docteur Robert Crauste.

Parole
D'élus

Michel De Nays Candau

« Nous nous réjouissons de la collaboration avec la Gendarmerie nationale »



Corentin Machacek, le nouveau directeur, a pris ses fonctions en mai dernier

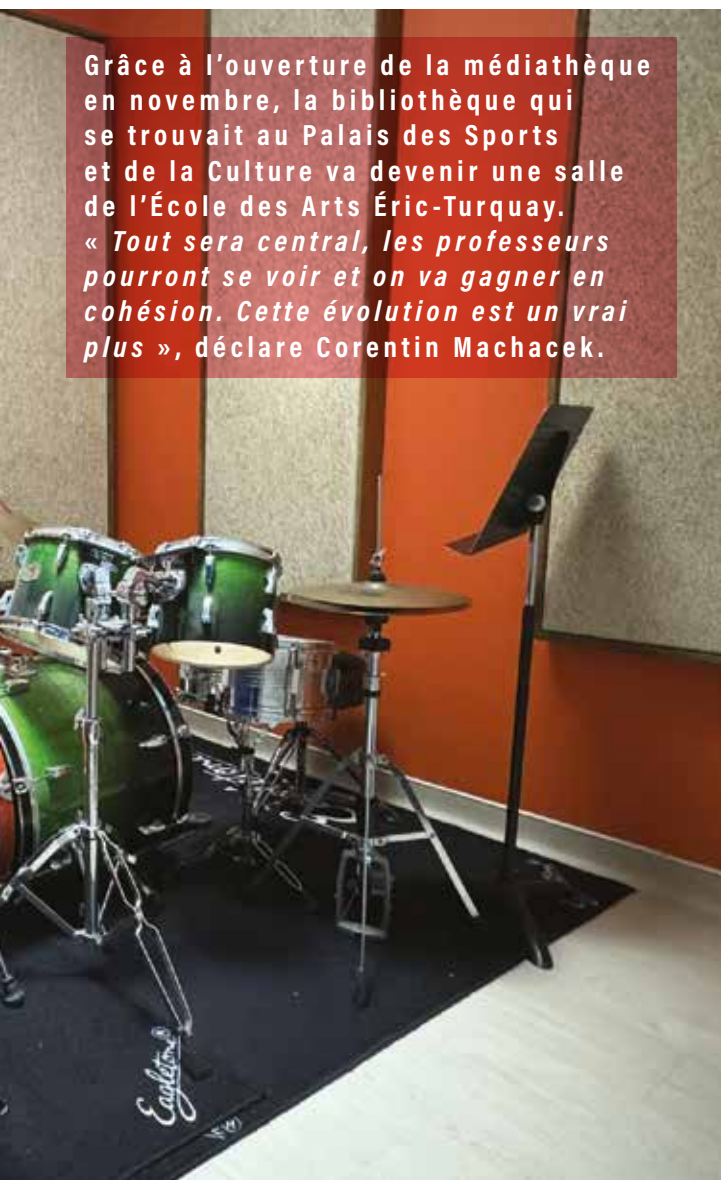


On y enseigne la musique et le théâtre et c'est un passionné de musique et musicien lui-même, comme son prédécesseur Nicolas Chardenon, qui préside depuis mai aux destinées de l'École municipale des Arts Éric-Turquay. Une école que Corentin Machacek connaît bien puisqu'il y a démarré comme professeur de trompette à la rentrée 2021. Pour lui, la musique, c'est une affaire de famille. « *Mon arrière-grand-père était trompettiste et pour mes parents, c'était bien de faire du sport et de la musique* », explique-t-il.



Du neuf à l'École municipale des Arts Éric-Turquay

Grâce à l'ouverture de la médiathèque en novembre, la bibliothèque qui se trouvait au Palais des Sports et de la Culture va devenir une salle de l'École des Arts Éric-Turquay. « *Tout sera central, les professeurs pourront se voir et on va gagner en cohésion. Cette évolution est un vrai plus* », déclare Corentin Machacek.



L'école municipale accueille 280 élèves de 4 à 83 ans

Originaire du Crès, c'est par le sport qu'il commence à 4 ans, plus précisément le judo qu'il va pratiquer jusqu'à 16 ans. « *C'est complémentaire avec la musique, il y a un code moral, une rigueur mais quand la musique a pris le dessus, il n'y a plus eu trop de temps pour le sport...* »

La musique, c'est d'abord la guitare à 7 ans puis la trompette à 9 ans dans une école municipale à Baillargues. Quand elle ferme, il poursuit son cursus de trompettiste au conservatoire de Montpellier dans le but de se professionnaliser, décroche un master de musicologie à l'université Paul-Valéry et commence à enseigner dans des écoles associées au conservatoire de Montpellier. Parallèlement, il se produit en concert avec ses frères Tristan, son jumeau, et Nathan, musiciens comme lui et à ses côtés au sein de l'harmonie municipale La Brise de Mer du Grau du Roi puisque Corentin Machacek en a repris la direction en novembre 2021 et dirigé son premier concert la même année pour les 100 ans de l'harmonie.

Côté cadre de travail, le nouveau directeur s'est félicité des travaux engagés à l'école peu de temps après sa prise de fonction et pour quatre mois. Sol changé, murs refaits avec panneaux d'isolation phonique, portes changées toujours pour une meilleure isolation phonique, plafond, VMC, chauffage, climatisation... les 280 élèves de 4 à 83 ans ont fait leur rentrée dans une école toute neuve. Et le directeur rappelle pour conclure : « *Nous accueillons des élèves de tous les âges et pour ceux qui souhaiteraient rejoindre l'harmonie, il n'y a pas de limite d'âge.* » À bon entendeur...

Le coût de la rénovation s'élève à 280 000€.

MED MAX Occitanie Saïdia Resorts : la première édition fait un carton

*La course au large
en Méditerranée
imaginée
par Kito de Pavant
a séduit
tous les acteurs*

Partie le dimanche 29 septembre de Port Camargue et achevée le dimanche 6 octobre à l'arrivée à Saïdia dans l'Oriental marocain où avait lieu la remise des prix, la première édition de la MED MAX Occitanie - Saïdia Resorts a emmené 25 duos de skippers en Class40 et en Ocean Fifty d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Une première édition qui a largement tenu ses promesses et fait beaucoup d'heureux. À commencer par l'initiateur et organisateur du projet Kito de Pavant. « *Je crois qu'on a bluffé tout le monde. Personne ne s'attendait à ça et les marins ont été étonnés par le parcours, l'organisation, la bonne humeur, l'accueil à Port Camargue et à Saïdia... Globalement, on a réussi notre coup et tous les feux sont au vert pour la suite. La prochaine édition ou d'autres courses au départ d'Occitanie ou de Saïdia, on va y réfléchir...* », s'est réjoui le skipper qui pour

la première fois a vécu l'émotion de donner le départ d'une course sans y participer. Un départ suivi par un public très nombreux et placé sous le signe de la communion entre les passionnés de voile, voiles latines, joutes, kites et pêcheurs. Côté sportif, la MED MAX s'est révélée une vraie course au large avec de la bagarre et la confirmation que la Méditerranée n'est pas un terrain de jeu facile... « *Nous attendions depuis longtemps un grand événement nautique, une grande course à la voile transméditerranéenne au départ de la côte d'Occitanie et le voilà cet événement !* », s'est félicité le maire, le docteur Robert Crauste. Qui a également chaleureusement remercié Kito de Pavant, «

une référence pour la course au large, pour cet état d'esprit propre aux marins, forgé par la mer et les éléments, et pour la transmission des valeurs liées à sa passion » et tous ceux qui se sont engagés pour que la MED MAX voit le jour dont la Région, le Département, le Parlement de la mer, la direction de Port Camargue et la capitainerie et tous les agents de la Ville et de l'office de tourisme. Leur engagement a porté la MED MAX très haut sur la vague.

Parole
D'élus

Robert Crauste

« *On en a rêvé, Kito l'a fait* »



Le Grau Noël illumine les fêtes

*Son & lumière,
jeux et atelier,
cinéma... :
un riche
programme
d'animations*

Après le lancement des illuminations fin novembre sur le parvis de l'Hôtel de ville, Le Grau Noël met la ville et tous les Graulens sous les lumières des fêtes et ce n'est pas qu'une expression... À vérifier du 21 au 31 décembre à 18 heures et 21 heures (sauf projection unique le 21 à 19 heures et le 28 à 20 heures), lors du show son & lumière "L'Ancien phare en lumière" sur le parvis de l'Ancien phare, 2, quai Général-de-Gaulle, et le samedi 28 décembre à 18 heures avec la balade féérique du "Bal des lampions" au départ de l'Ancien phare jusqu'au parvis de l'Hôtel de ville où sera tiré un feu d'artifice.

Pour les enfants, du 22 décembre au 2 janvier de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures, des jeux et animations sur le parvis de l'Hôtel de ville dont la mini ferme itinérante, le parcours aventurier, des jeux en bois, des ateliers créatifs, des structures gonflables, des balades à poney (payant) et un carrousel (payant). Pour eux encore, des films sur grand écran au cinéma Vog : *Le grand Noël des animaux*, samedi 21 décembre à 14 heures, et *Le Noël de Teddy l'ourson*, samedi 3 janvier à 14 heures. Gratuit (billet un enfant/un adulte à retirer au Palais des Sports et de la Culture avant le 20 décembre, renseignements au

04 66 51 10 70). Et ils pourront aussi partir pour une balade en calèche avec le Père Noël, dimanche 22 décembre de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures (en face de la mairie, côté Poste). Les lumières à coup sûr brilleront dans leurs yeux...



Le Grau, ça m'inspire !

Pour cette 5^e expo-patrimoine, la Villa Parry devient le Musée Ephémère du Grau (MEG) et accueille les œuvres d'artistes inspirés par Le Grau du Roi : peintres, écrivains, graphistes, photographes, coloristes, architectes, créateurs d'objets, sculpteurs, cinéastes... Après les expos sur les 140 ans, la pêche et les pêcheurs, les baigneurs et les rues à travers le temps, place à l'art sous toutes ses facettes. Autant dire qu'il était indispensable de faire de la Villa Parry un écrin digne de musées connus de tous. Collections des archives

patrimoniales de la commune, créations des enfants, prêts temporaires par des habitants et des habitués du Grau, espaces de présentation bien marqués... La Villa Parry s'affirme et ouvre ses murs aux multiples expressions, aux multiples talents. Un musée pour s'amuser à tout âge ! Et vous verrez très vite que les artistes inspirés par Le Grau vous inspireront, leurs œuvres vous trotteront dans la tête et, peut-être, aurez-vous alors envie de jeter sur le papier votre talent puisqu'un espace de création sera réservé aux visiteurs. Jusqu'au samedi 25 janvier 2025.



Parole
D'élue

Nathalie Gros Chareyre
« Les archives municipales détiennent une grande richesse patrimoniale à partager »

Le Conseil Municipal des Jeunes volontaires réuni

La journée d'investiture s'est déroulée le 29 septembre

C'est sous l'impulsion de Karine Fleury, au service Démocratie citoyenne de la Ville, que le Conseil Municipal des Jeunes Volontaires a constitué sa nouvelle assemblée. Douze jeunes Graulens âgés de 10 à 14 ans qui concrétisent en devenant conseiller jeune leur désir de s'impliquer et d'agir pour leur ville. Ils s'appellent Noémie Andriamafidisoa, Flora Dubrulle, Lola Dervaux, Manon Lapp, Solène Giardini, Manon Bridot, Sarah Leblay, Alexia Ruiz, Mila Mastrangelo, Lucas Bondroit, Martin Pey Vanhonnacker et Lilie Nourigat Spalma et ont chacun rédigé une profession de foi expliquant les raisons de leur engagement et les thèmes et les actions sur lesquels ils souhaitent s'engager. Des actions auxquelles ils ont réfléchi lors de leurs travaux préparatoires où ils ont, entre autres, découvert le territoire, les différents publics graulens, la sécurité et les protocoles. Une immersion qui leur a permis de lister 11 projets à mener à bien sur leur mandature, soit deux ans. Fête de la science, accueil

jumelage, enquête auprès des associations graulennes, repas des aînés, plantations, formation aux premiers secours (déjà programmée en février prochain avec Olivier Jamann, président de l'Association Prévention Action Sport Secourisme), visites des sites, handiplage, lutte contre les addictions, journée des associations et Fête des ados, voilà qui donne une idée de leurs centres d'intérêt. Chacun d'entre eux pourra mener autant de projets qu'il le souhaite et s'investir dans d'autres. Les travaux se feront par groupe de deux à quatre en autonomie pour l'organisation et le calendrier de rendez-vous de préparation. Tous les conseillers jeunes seront mobilisés pour les commémorations

comme le 11-Novembre et le 8-Mai et tous seront conviés aux festivités graulennes, aux inaugurations et aux actions menées par un groupe du CMJV.

Une feuille de route parfaite pour ces jeunes citoyens responsables, défenseurs des valeurs républicaines et déterminés à s'impliquer, à agir pour devenir des ambassadeurs éclairés de leur ville.

Parole
D'élue

Christine Lacroix
« L'avenir est entre les mains de notre jeunesse »



Jumelage avec Dossenheim : avis aux jeunes !

Un groupe est en cours de constitution pour un séjour en Allemagne l'été prochain

C'est une autre des missions confiées à Karine Fleury, au service Démocratie citoyenne de la Ville et en charge du CMJV : relancer le jumelage jeunes. Ouvert aux adolescents de 12 à 14 ans, en priorité du Grau du Roi mais aussi habitants du territoire de la communauté de communes Terre de Camargue, il leur permettra, qu'ils y soient sensibilisés ou non, de découvrir une autre culture et de s'enrichir de rencontres et de liens nouveaux. « Actuellement, nous avons constitué un groupe de 9 jeunes mais nous voudrions qu'ils soient 15 d'ici l'été 2025 », confie Karine Fleury qui, pour mener à bien ce projet, est allée à la rencontre des collégiens et de leur professeur Florence Lullier dans les classes d'allemand du collège d'Aigues-Mortes. Deux séjours vont

être programmés : à Dossenheim en juillet, et pour les jeunes allemands, en France à la Toussaint avec des activités encadrées et animées en journée. « Le soir, les jeunes sont dans les familles où chaque correspondant se retrouve avec son correspondant et le but du jeu, c'est aussi que les parents français et allemands se rencontrent via leurs enfants. » Côté jumelage adultes, l'année 2025 sera encore une fois placée sous le signe de la musique. La section Harmonie de l'école de musique graulenne, emmenée par son nouveau directeur Corentin Machacek, sera à Dossenheim du 1^{er} au 4 mai, au moment de la Fête du Printemps, où elle retrouvera son homologue allemand. L'idée, c'est que les deux écoles de musique préparent des

morceaux chacune de leur côté qu'elles joueront ensemble en concert. Sur place, l'hébergement des musiciens se fera instrument par instrument. Pour cette manifestation, l'objectif de la commission en charge du jumelage dont le maire, le docteur Robert Crauste, Lucien Topie, adjoint au maire, et Antje Michel, est de remplir un car de 55 personnes. Autre temps fort, la réception des pompiers de Dossenheim en juin avant que ceux du Grau du Roi fassent le voyage en Allemagne en 2026. La musique et les pompiers, un retour aux origines puisque c'est comme cela qu'il y a plus de quarante ans l'aventure a commencé...



Décès de Peter Denger
Maire de Dossenheim de 1979 à 1995, animé d'une idéologie internationale et de la construction européenne entre les peuples pour expurger la haine et reconstruire la fraternité, comme son homologue français le docteur Jean Bastide, maire du Grau du Roi de 1965 à 1983, il fut avec lui le fondateur du jumelage en 1982. Il s'est éteint récemment, laissant ses amis et les amis allemands et français du jumelage dans la peine.

"Itinéraires détaxés" : les riches heures d'un contrôleur fiscal

*Dans son 2^e livre,
Michel Breton
pose
un regard amusé,
tiré de faits réels,
sur la nature
humaine*

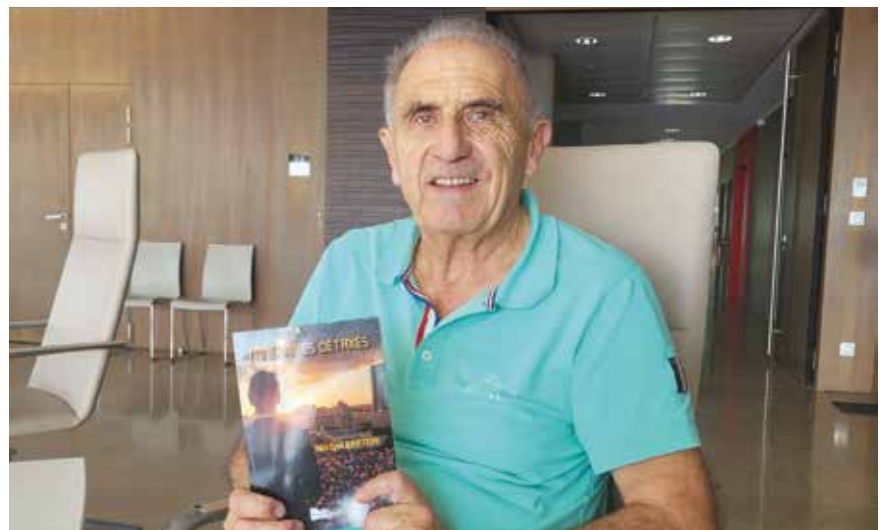
Après *Toine et la Belette*, épopée champêtre et dramatique dans la Drôme Provençale des années 60 qu'affectionne particulièrement l'auteur et où l'héroïne, Odile la citadine, se retrouvait confrontée à un monde rural d'abord dur et hermétique avant qu'il ne la révèle à elle-même, Michel Breton change radicalement de décor et d'ambiance avec son deuxième livre *Itinéraires détaxés*. Ici, c'est à l'inverse un jeune provincial qui part comme fonctionnaire des impôts à Paris. Le point de départ d'un itinéraire professionnel qui va le conduire de ville en ville et de poste en poste et surtout lui « donner le vice du contrôle fiscal », explique l'auteur dont on comprend vite qu'il est ce jeune provincial. « J'ai effectué 150 contrôles, rencontré une multitude de personnages différents et

emmagasiné beaucoup d'anecdotes parfois drôles, parfois moins, et je n'ai retenu que les plus drôles. »

Des anecdotes, des dossiers et des personnages réels - « J'ai modifié les lieux et les dates » - qui font la matière d'un récit qui prend prétexte d'une situation particulière, le contrôle fiscal, pour porter un regard amusé, parfois moqueur, à l'occasion critique sur des gens désespérés, attachants ou au contraire redoutables « *comme cette femme gourou qui se prétendait la réincarnation d'une déesse égyptienne et mettait sous son emprise des personnes qui du jour au lendemain avaient, pour la suivre, jeté toutes leurs certitudes aux orties* ».

Itinéraires détaxés, ce n'est ni un traité sur la fiscalité ni une thèse sur la fraude, c'est un regard sur le contrôle fiscal comme vous ne l'avez jamais imaginé, un retour sur une carrière qui a été une source d'enrichissement pour l'auteur et surtout une analyse qui pour être souvent drôle ouvre la porte à une vraie réflexion. Et c'est là qu'apparaît le fil conducteur entre les deux livres de Michel Breton et ce qui le passionne : les nuances infinies de la nature humaine. Lui a terminé sa carrière à Pézenas, la ville de Molière. Un signe pour prendre la plume...

"Itinéraires détaxés"
aux Éditions du Bord du Lot
www.bordulot.fr



Mario Pimiento, l'écrivain graulen passeur d'histoire

*“Le Banc
des vieux cons”,
une nouvelle
livraison
de “brèves
du Sud” pleines
de saveur*

Il avait commencé en 2015 avec *Le Consac de Gagne-Petit : brèves histoires d'un port méditerranéen*, des histoires truculentes et des anecdotes glanées aux comptoirs, sur les quais, les marchés et déjà les bancs, Mario Pimiento poursuit sa restitution des paroles méditerranéennes et des mœurs des habitants du petit port du Grau du Roi où il est né avec *Le Banc des vieux cons*.

Un banc baptisé par les trois amis qui s'y retrouvent « *sauf les jours de pluie, de vent ou de neige* ». Et pour dissuader tout étranger de venir s'y asseoir, le nom du banc, qui n'a plus grand-chose de public, est écrit à la peinture en lettres capitales sur toute sa longueur... Mais entre ces trois-là, l'histoire commence

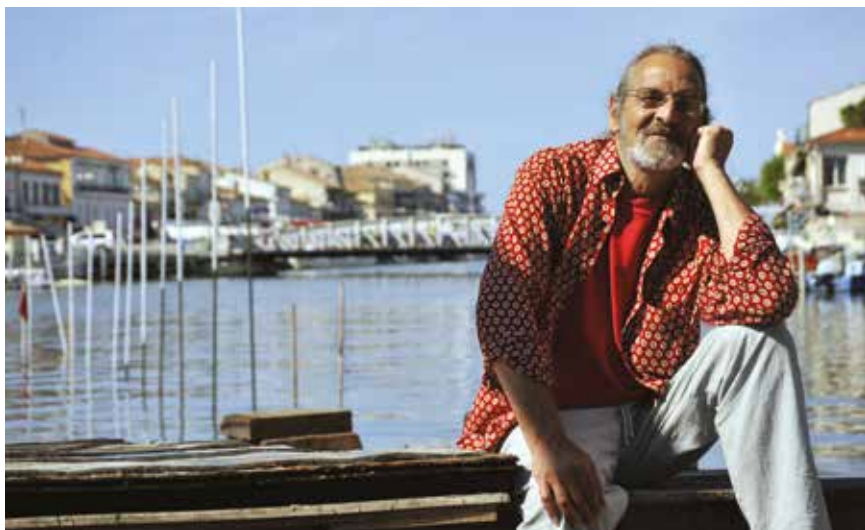
bien avant cela. « *Non seulement nos trois vieux cons savaient tout du pays, mais c'était comme ça depuis près de quarante ans, bien avant que la mairie n'installe un banc, depuis l'époque où chacun apportait sa chaise (chaise) au lieu de rendez-vous.* » Alors des souvenirs et des histoires en tous genres, ils en ont... a boudre !

« *Dans Le Consac de Gagne-Petit, je parlais de personnages qui ont tous existé, des personnalités du Grau du Roi qui méritent qu'on les évoque et que j'avais connues pour la plupart. Avec Le Banc des vieux cons, il s'agit de montrer que dans les années quarante, pendant la guerre, même sous l'Occupation allemande, la galéjade avait encore droit de*

cité au Grau du Roi. Les histoires sont faites pour faire rire à l'exception d'un passage sur le massacre des Italiens à Aigues-Mortes », explique Mario Pimiento. Pourquoi ce besoin d'écrire et de fixer des histoires parvenues jusqu'à nous par l'oralité ?

« *Dans le souci que ça serve toujours au patrimoine local. J'ai aussi édité la liste des surnoms portés par les Graulens. Il existe déjà des listes entre les mains de quelques initiés mais là, c'est écrit, gravé dans le marbre. Chacun s'y reconnaîtra.* » Et l'auteur a une autre ambition : « *Je voulais m'adresser aux jeunes générations à une époque où le racisme bat encore son plein et l'idée, c'est que ceux qui ont grandi au Grau du Roi prennent le relais.* » Lui a pris le relais de Jean Contestin qui avait déjà écrit ces histoires dans *C'était... Le Grau-du-Roi* et *Si nous nous arrêtons un moment* et « *il était très content que des jeunes continuent à raconter des histoires* ». Des histoires et des anecdotes, Mario Pimiento en a toujours même s'il confie que c'est difficile de les récolter parce que « *les gens ne sont pas vraiment bavards quand on les interroge* » et c'est dommage. « *Si on écrit un peu l'histoire du pays, ça ne s'arrête pas l'histoire...* »

**“Le Banc des vieux cons”
est édité Au diable vauvert**



Le chantier naval Spano et fils fêtera bientôt ses 80 ans

Créée en 1946, l'entreprise dirigée par "Tintin" va être transmise à son fils Vincent

Les festivités ont pris un peu d'avance le 21 septembre dernier à l'occasion des 80 ans de Florentin "Tintin" Spano, à la tête du chantier naval depuis 1982. Ce jour-là, un grand nombre de clients plaisanciers belges, suisses, italiens, parisiens ou encore grand-mottois, devenus des amis, avaient fait le voyage pour faire la fête avec lui. Et c'est sans doute la meilleure preuve de l'ambiance qui règne sur le chantier naval. « *Ce sont vraiment des amis, des liens se font et sont sincères* », confirme Marie-Line, l'épouse de "Tintin", qui a rejoint l'entreprise il y a 23 ans. "Tintin", Marie-Line et leur fils Vincent, les Spano travaillent en famille. Et depuis longtemps. Tout commence en 1946 quand des Graulens proposent à Fernand Spano, le père de "Tintin", qui met la journée pour venir de Sète, de s'installer

au Grau du Roi. « *Il leur a dit : Moi, j'ai pas de sous mais comme ici, c'est une grande famille, vous allez m'en prêter* », raconte "Tintin". C'est finalement sa belle-mère qui lui prêtera 500 francs. À cette époque, il n'y a qu'un seul chantier naval au Grau du Roi. « *Il est venu de Sète avec une brouette et une truëlle, a monté un chantier de bric et de broc et quand le premier client a dit "Je vais essayer Spano", de ce jour-là, le portail a toujours été ouvert.* » Le tour de "Tintin" vient en 1982 avec la création de la SARL Spano qu'il dirige avec son frère jumeau Pierrot. À la mort de ce dernier en 2001, après un dramatique accident, "Tintin" poursuit seul l'aventure.

« *Ici, on a tout fabriqué avec mon père puis avec mon fils Vincent. Les chariots, c'est fabrication maison avec des roues de chemin*





de fer... Moi, je n'ai pas l'âme d'un patron. Si le gars fait son travail et que ça me plaît, il reste. » C'est le cas de Théo, arrivé il y a deux ans, et de Jeff, embauché il y a deux mois. « J'ai une bonne équipe, ma femme qui compte pour dix, mon fils et les deux garçons. On se régale. Le chantier, c'est ma drogue. Mon père vivait pour travailler, moi aussi. » Un peu trop à écouter Marie-Line... Alors la transmission à Vincent est en cours, aussi passionné que son père et « très doué ».

"Tintin" a les yeux qui brillent quand il montre les bateaux de joute arrivés au chantier pour restauration il y a une semaine. « En 1972, on les a fabriqués en bois, en 1991, on est passé au polyester et aujourd'hui, on les restaure... » Une longue et belle histoire avec la cité graulenne qui mérite assurément « une grosse fête ». Encore deux ans à attendre.

*"Tintin"
et son frère
Pierrot ont pris
les commandes
du chantier
en 1982*



Règlement local de publicité : adoption et mise en place

Pour aider les commerçants, la Ville recrute un chargé de mission et met en place une équipe qualité cadre de vie

C'est par délibération en conseil municipal du 15 décembre 2021 que la Ville a engagé l'élaboration d'un règlement local de publicité (RLP) en application des articles L 581-14 et suivants du code de l'environnement. Objectifs du RLP adopté lors du conseil municipal du 17 juillet 2024 : maîtriser l'implantation de la publicité, des enseignes et préenseignes en fonction des enjeux paysagers et patrimoniaux en particulier dans le centre ancien et au niveau des entrées de ville ; protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager ; assurer une cohérence d'ensemble de la publicité pour une meilleure lecture du paysage urbain ; définir les secteurs moins sensibles aux nuisances visuelles dans les zones commerciales et zones d'activité et rechercher une homogénéisation. Pour

ce faire, Le Grau du Roi est délimité en six secteurs - centre ancien, zones d'activité économique mixtes, zones Port Camargue, zones commerciales, zones résidentielles et zones hors agglomération - et le RLP sera différent selon le secteur et le dispositif parmi les trois que distingue le code de l'environnement : enseigne (toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce), préenseigne (toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée) et publicité (à l'exclusion des enseignes et préenseignes, toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à

attirer son attention). À partir du 1^{er} semestre 2025, une équipe cadre de vie sera mise en place pour accompagner les commerçants.

Elle sera localisée dans l'ancien bâtiment du Point Information Jeunesse, rue des Combattants, pour une assistance de proximité. Les publicités et préenseignes mises en place avant l'entrée en vigueur du RLP et déclarées non-conformes pourront être maintenues pendant deux ans. Enfin, pour aider les commerçants dans la mise en œuvre du RLP, la Ville a décidé de supprimer la Taxe Locale sur la Publicité et Enseigne (TLPE) dès 2025.



Développement économique : des rencontres pour animer le territoire

Initié par la communauté de communes Terre de Camargue, ce 1^{er} rendez-vous a attiré un large public

Il y avait beaucoup de monde pour la première édition des Rencontres du développement économique, organisées par la communauté de communes Terre de Camargue (CCTC) au centre Thalazur à Port Camargue le 31 octobre. De bon augure puisque l'objectif de ces assises était de mobiliser le territoire autour du développement économique en réunissant les entrepreneurs locaux et les acteurs économiques majeurs. Présents également, Yann Gérard, secrétaire général de la préfecture du Gard, Jalil Benabdillah, vice-président en charge de l'économie, l'emploi, l'innovation et la réindustrialisation à la Région Occitanie/Midi Pyrénées, Éric Giraudier, président de la Chambre de

commerce et d'industrie du Gard, Magali Saumade, présidente de la Chambre d'agriculture du Gard, Xavier Perret, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gard, et Thierry Féline, vice-président délégué au développement économique à la CCTC. C'est le docteur Robert Crauste, maire du Grau du Roi et président de la communauté de communes Terre de Camargue, qui avait en charge l'ouverture des débats. Une ouverture alourdie par les inondations meurtrières survenues les 29 et 30 octobre en Espagne et qui ont fait remonter la triste mémoire des inondations du 3 octobre 1988 à Nîmes. « *Il y a un enjeu que nous avons à relever ensemble, a-t-il déclaré. Il ne s'agit pas d'occulter les*

problèmes mais nous agissons et nous devons avoir confiance en l'avenir. On a conscience de nos atouts, des difficultés qui sont devant nous. Le développement économique est central dans nos engagements parce qu'il est créateur d'emplois et de richesses pour animer le territoire. Notre force, c'est la proximité et c'est une fierté de pouvoir vous avoir ici sur ce territoire pour travailler ensemble par rapport à un défi qui nous est aujourd'hui fixé. » La matinée s'est poursuivie avec la présentation par la CCTC des dispositifs d'aides que les entreprises du territoire peuvent solliciter, puis l'agence Ad'Occ a présenté les types d'aides directes proposées par la Région Occitanie/Midi Pyrénées avant que des entreprises locales ayant bénéficié d'aides européennes cofinancées par la CCTC viennent témoigner de leur parcours. Enfin, la table ronde sur le thème "Comment diversifier sa stratégie commerciale dans un contexte économique marqué par le tourisme et la transition environnementale" avec comme point de départ l'exemple de la Compagnie des Salins du Midi, emblématique du territoire, qui a su se diversifier et se réinventer, a produit de riches échanges et une vraie réflexion. Essai transformé.



Le Grau du Roi veut devenir une Destination pour Tous

*Pour la Ville,
ce label s'inscrit
dans sa politique
de développement
durable et inclusif*

Il y a en France 12 millions de personnes en situation de handicap, soit un Français sur cinq qui souffre d'un handicap auditif, moteur, visuel ou mental et plus de 10 millions de seniors. Pour eux, Destination pour Tous est la seule démarche de labellisation d'État pour les territoires en termes d'accessibilité. Elle garantit sur la destination la prise en compte de la qualité de vie des habitants et une accessibilité optimisée pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Un public élargi aux familles, femmes enceintes, seniors, personnes en surcharge pondérale, touristes non francophones et autres groupes nécessitant une attention particulière afin de garantir à tous, habitants et visiteurs, une autonomie complète et une accessibilité sans recours à une aide. Soit la possibilité de se garer et de circuler, d'accéder aux locaux et aux équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations proposées par une installation

ou un établissement. Donc de réduire les inégalités et de favoriser le développement des destinations durables et inclusives. **Une politique déjà engagée au Grau du Roi où l'office de tourisme est labellisé Tourisme et Handicap et Qualité Tourisme qui devient Destination d'Excellence.**

La démarche d'obtention du label Destination pour Tous s'inscrit donc dans une dynamique déjà à l'œuvre, prioritaire pour la Ville pour intégrer l'accessibilité dans toutes les facettes de l'offre touristique - hébergement, restauration, commerces, transports, activités culturelles et de loisirs. Un projet dont le succès dépend bien sûr du partenariat que la Ville veut mettre en place avec

l'ensemble des acteurs du territoire et des associations concernées pour garantir que les aménagements et les services proposés répondent aux besoins spécifiques de chacun avec, toujours, un haut niveau de qualité. Pour que la cité grauulenne soit accessible à tous et toujours plus accueillante.

Parole
D'élue

Françoise Dugaret

« Nous voulons que la commune devienne un lieu où chacun, sans exception, peut profiter pleinement de ce que notre territoire a à offrir. »



La valorisation du site du phare de l'Espiguette distinguée

Le CAUE du Gard
lui décerne
le prix
Paysage-Espaces
publics 2024

« Pour permettre la découverte du phare de l'Espiguette, dans le respect de son environnement particulièrement sensible, un cheminement a été aménagé depuis les chemins de plage (...) L'aménagement respecte l'authenticité du site (...) et favorise par la déambulation ou la contemplation une immersion dans le milieu et le paysage dunaire, offrant des perspectives sur le grand paysage, la mer et le phare. » Quelques mots extraits du catalogue des lauréats 2024 de la 3^e édition du prix Paysage-Espaces publics organisé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Gard. La valorisation écotouristique du phare de l'Espiguette est donc lauréate

dans la catégorie **Aménagement urbain et paysager**. Une distinction qui va à la Ville et au maire, le docteur Robert Crauste, qui a porté le projet contre vents et marées - crise sanitaire incluse - mais aussi aux concepteurs du site : les architectes du patrimoine Claire Florenzano (agence A+P) et Ugo Nocera (agence AAUN), l'agence d'architecture des jardins et du paysage Thomas Gentilini-Alexandre Lebel paysagiste et Concepteur Bonuccelli, scénographe. Ensemble, ils ont « conçu pour le grand public au sein d'un site fréquenté, un cheminement qui permet, en empêchant son piétinement, la préservation de son caractère sauvage et de son écosystème précieux », peut-on

encore lire dans le catalogue. Ce prix est le deuxième attribué par le CAUE 30 au Grau du Roi. En effet, **en 2021, la même récompense était allée à la revalorisation des abords de l'Ancien phare** donc à sa conceptrice, l'architecte Gabrielle Welisch, membre du collectif architecture & design échelle 1 et de l'Association des architectes du patrimoine. Dans l'aménagement de ce site protégé au titre des Monuments historiques, le jury avait retenu le parti-pris paysager « d'affirmer la dimension balnéaire du lieu en aménageant une promenade de bord de mer avec bancs et une zone ombragée par un portique empruntant au vocabulaire des zones portuaires », les points forts dont le cheminement qui « suit le parcours initial du mur de digue, élément patrimonial structurant de l'urbanisation de la commune, restauré » et enfin la prise en compte des enjeux écologiques de biodiversité, adaptation au réchauffement climatique, choix des essences, matériaux et revêtements. Deux belles reconnaissances qui confirment la priorité donnée par la Ville aux aménagements durables, respectueux de l'environnement et garants de sa préservation. Deux récompenses qui en appelleront peut-être une troisième. Ne dit-on pas "Jamais deux sans trois" ?



Au Grau, on pédale sur... des coquilles d'huîtres

*Ce revêtement
écologique a été
utilisé pour
une piste cyclable
rue Amiot-d'Inville*

C'est ce qu'on appelle une innovation gagnant-gagnant. Imaginé dans le laboratoire sétois de l'entreprise Colas où le projet de recherche a démarré en 2020 à l'initiative de la Ville de Sète, le revêtement Colstab Ostrea est un sable stabilisé performant et très résistant, élaboré à partir de coquilles d'huîtres recyclées et d'un liant hydraulique bas carbone qui coche toutes les cases du développement durable et de l'économie circulaire. Un revêtement qui représente une avancée significative vers des infrastructures respectueuses de l'environnement avec l'utilisation des matériaux biosourcés (10 000 tonnes de coquilles d'huîtres sont jetées chaque année...), la réduction de l'empreinte carbone, des émissions de gaz à effet de serre (- 40% par rapport à un sable stabilisé au liant traditionnel) et de la consommation d'énergie liée à l'extraction et au transport de matériaux traditionnels

comme le sable de carrière. C'est la Coved (Collecte Valorisation Énergie Déchets) qui collecte les coquilles d'huîtres à Mèze, les traite et les concasse avant que l'entreprise Colas ne les récupère pour les transformer.

Une solution durable, écologique et esthétique, idéale pour les voies à mobilité douce - pistes cyclables et cheminements piétonniers - dont les avantages n'ont pas échappé aux équipes de la Ville. Ajoutons que ce revêtement se décline en deux versions - perméable et non-perméable - et que sa teinte claire permet de garder moins de chaleur.

Aussi, dans le sillage de Sète, Leucate et Bouzigues où l'entreprise Colas a déjà

- et continue - réalisé des cheminements et espaces piétons, pistes cyclables et revêtement de cour d'école en Colstab Ostrea, la Ville l'a sollicité pour l'aménagement de certains des espaces publics de la ville avec ce revêtement innovant. Deux chantiers ont déjà été réalisés rue Amiot-d'Inville et aux abords de la médiathèque Ernest-Hemingway et l'Agora.

Les premiers tours de roues d'une collaboration qui devrait comme le Colstab Ostrea s'inscrire dans un développement... durable.



Mobilités douces : Le Grau du Roi en tandem avec le Cerema

*L'adhésion
de la Ville
va lui permettre
de développer
les pistes
cyclables*

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) est un établissement public à la fois national et local qui relève principalement du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques. Centre de ressources et d'expertises techniques interdisciplinaires, son rôle est de contribuer à l'évaluation et la mise en œuvre des politiques en matière d'aménagement durable, d'urbanisme, de transition écologique et de cohésion des territoires, notamment dans les domaines des mobilités, des transports et de leurs infrastructures, du bâtiment, de la prévention des risques naturels, de la sécurité routière et

maritime, de la mer et du littoral. En 2022, il est devenu le premier établissement public à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales pour renforcer le rôle de ces dernières dans la gouvernance du Cerema. Objectif : un accompagnement des territoires "sur mesure" pour les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. C'est dans ce but que la Ville a souhaité adhérer au Cerema. La période initiale d'adhésion court jusqu'au 31 décembre de la 4^e année pour une contribution annuelle de 500 €. Le Cerema est par ailleurs partenaire du programme Petites Villes de demain dans lequel Le Grau du Roi est engagé aux côtés d'Aigues-Mortes et de la communauté de communes Terre de

Camargue ; en cohérence avec les objectifs de la Ville en matière d'aménagement, de mobilité. C'est Philippe Blatière, conseiller municipal délégué au développement de l'écoquartier et aux mobilités, qui représente la Ville au Cerema.

Parole
D'élus

Philippe Blatière

« Le Cerema va nous permettre la mise en place de solutions de mobilités sur mesure »

Concrètement, une étude est commandée qui porte sur le front de mer, le Seaquarium et la mairie. Son objet : la gestion des conflits entre cyclistes et piétons, quelles solutions pour les limiter ? Exemple au Boucanet où le projet d'aménagement du boulevard Jean-Bastide sur tout le front de mer avec jonction de la Via Rhôna qui arrive au pont levant, inscrit au budget 2025 par tronçons, prévoit non pas une piste cyclable rectiligne mais des courbes et des îlots de fraîcheur (bancs, arbres, racks à vélo...) pour éviter que les vélos électriques n'aillent trop vite. **L'ambition de la Ville est qu'à terme, on puisse de Port Camargue, de l'Espiguette et de la Via Rhôna aller à vélo à La Grande-Motte.**



Des travaux structurants dans la ville

Gare SNCF : un nouveau quai accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Profitant des travaux de régénération des voies ferrées, SNCF Gares & Connexions, filiale du Groupe SNCF spécialisée dans la conception, la maintenance et l'exploitation des gares, a réalisé un nouveau quai le long de la voie D en gare du Grau-du-Roi, répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). D'un montant de 1,14 M€, ces travaux sont intégralement financés par la commune. Par ailleurs, les voies ont été supprimées depuis la gare jusqu'au square Revest. Comme le prévoit le projet urbain, les trains s'arrêteront en amont de la gare pour permettre le passage de chaque côté du bâtiment des piétons et des vélos. L'ancienne passerelle a été déposée par la Région, la SNCF et la Ville.



Une nouvelle conduite d'eaux usées

Depuis l'entrée du Boucanet, rue Jean-Giono et rue des Camisards, où se situe la station de relevage, des travaux ont été entrepris par les services de la CCTC pour dévier le réseau d'eaux usées du Boucanet et de la rive droite qui est raccordé directement à la station d'épuration. Ces travaux d'installation d'une nouvelle conduite ont nécessité un fonçage - pose souterraine sans tranchée - de tuyaux sous la voie rapide D62 B, le Vidourle, le pont Levant, le chenal, le rond-point de la gendarmerie et les voies ferrées pour se raccorder aux réseaux d'eaux usées déjà rénovés l'année dernière depuis le rond-point du Fanal le long de la voie rapide jusqu'au rond-point de la route de l'Espiguette. Cette opération permettra de moderniser et de délester la canalisation ancienne située rue du Progrès.



Parole D'élus

Lucien Vigouroux

« Ces réalisations au service des
Graulens vont bon train »



Le rond-point de la Plage rénové et sécurisé

Dans le but d'améliorer la géométrie du giratoire de la Plage, la Ville a engagé des travaux de réaménagement de mise en sécurité de ce carrefour d'entrée de ville particulièrement accidentogène. Ces travaux consistent à modifier les bretelles d'entrée et de sorties de ce giratoire, de manière à limiter les vitesses dans l'anneau central. Parallèlement l'éclairage public ainsi que les réseaux secs (fibre communale, vidéo-surveillance et alimentations électriques diverses) ont été déployés sur ce secteur. Les espaces verts ont été réaménagés. Les cheminements piétons et les traversées sont désormais sécurisés et mis en conformité aux normes PMR. Commencés en octobre dernier, ces travaux qui se sont déroulés en plusieurs phases ont nécessité la mise en place de déviation et ont eu lieu hors circulation dans la zone concernée. Une circulation alternée a été pour mise en place pour réaliser les enrobés sur tout le giratoire et les bretelles. Certains travaux ont été réalisés de nuit. Le coût de l'opération s'élève à environ 530 000 € avec participation de la CCTC et du Département (200 000 €) 300 000 € restant à la charge de la commune.



Réfection des réseaux avenue Simone-Veil

Dans la continuité de l'aménagement de l'allée de la Gare, les services de la communauté de communes Terre de Camargue ont entamé de grands travaux avenue Simone-Veil. Avec le double objectif de vérifier tous les réseaux enterrés et de renouveler tous les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales d'alimentation en eau potable ainsi que les branchements. Pour réaliser ces travaux, on a opté pour des matériaux qualitatifs tels que le grès ou la fonte. Une fois ces travaux terminés, la commune poursuivra le schéma directeur de la rénovation et de l'aménagement urbains.

État civil

Carnet blanc

du 31 juillet 2024 au 12 novembre 2024

Amandine LANGELLIER-BELLEVUE et Stéphane ROMAN
Emilie VANDEUR et Thierry MARTINEZ
Caroline RIBOULET et Thomas GIUSTI
Françoise CARON et Guy GOBERT
Yuehua WANG et Alain BADURA
Gilles LOUSSERT et José LOPEZ-POVEDA
Victoria ROUX et Mateo GRACEFFA
Alicia GREFFIER et Pierre CHAULET
Christelle HENRY et Didier PEGOUD
Janine CARON et Guy GOBERT
Chiara SCHIEVEN et Thibaut TASTAVIN
Clarisse BOURREE et Cédric DABBENE
Agnès BONNARY et Thierry GRASSET
Alicia CHAUMEREUIL et Alexandre DEFREMONTE
Anaïs ROUSSELLE et Lucas CAUBEL
Marie-Josée TUMMINO et José DA SILVA CANARIO
Marie MORANA MAITREJEAN et Régis JOURDAIN
SAURETY Muriel et BOVICELLI Frederic
BYRNE Hélène et MINIATTI Yannick

Vu les dispositions de l'article 9, 1^{er} alinéa, du Code civil, « Chacun a droit au respect de sa vie privée », la publication des naissances et des mariages dans le bulletin municipal est soumise au consentement préalable écrit des familles. Le nombre de publications se limite donc aux autorisations reçues.

Carnet rose

du 31 juillet 2024 au 12 novembre 2024

AIT MOUHANE Jessénia-Loujaine
ANSELMETTI BROMETO Noémie
AZEMARD Rose
BURGER PAQUET Winry
CABANTOUS COURRÈGE Logan
CHARLES ROUX Enzo
CHIEFARI Neyla
DUPLISSY Élio
LAPORTE FALCONE Milane
PLATHEY Eva
RICHARD KOLISNICHENKO Ivanka

Carnet de deuil

du 31 juillet 2024 au 12 novembre 2024

OFFRAY Jean 10 septembre 1934 / 06 août 2024
GARCIA PIRES Maria née JUAN MANSO 02 mai 1930 / 06 août 2024
LANDRA Jeannine 19 octobre 1928 / 13 août 2024
GERST Pierre 14 mai 1931 / 13 août 2024
GENIALE Noël 31 mars 1944 / 13 août 2024
MARTY Jocelyne 20 mars 1940 / 12 août 2024
BOURGUETOU André 17 juin 1938 / 13 août 2024
LE GRAND Maximilien 10 novembre 1971 / 23 août 2024
LÉONARD Claude 08 juin 1932 / 26 août 2024
LEFEVRE Jean 28 septembre 1940 / 29 août 2024
ROBERT Bernard 03 novembre 1928 / 27 août 2024
PITOT Alain 27 juillet 1944 / 04 septembre 2024
MORA Antoine 20 août 1953 / 09 septembre 2024
ALLÈGRE Claude 30 mai 1946 / 03 septembre 2024
GUILLOUET Christiane née BELLEC 22 avril 1924 / 21 septembre 2024
AYGLON Pierre 20 octobre 1933 / 15 septembre 2024
BRU Augustine née AMOR 24 juillet 1926 / 19 septembre 2024
VEDEL Guillaume 21 juillet 1968 / 24 septembre 2024

DELAULE Jeanne 17 mars 1924 / 29 septembre 2024
BLANCHARD Jean-Louis 26 juillet 1937 / 28 septembre 2024
DELAUNAY Georgette née BARDELLA 26 octobre 1921 / 06 octobre 2024
ROGNON Pierre 18 mars 1959 / 10 octobre 2024
TEISSIER Rolland 27 juillet 1940 / 10 octobre 2024
RONCO Colette née MATYANOWSKI 17 avril 1950 / 16 octobre 2024
CHQIRIBA Alain 29 juin 1965 / 12 octobre 2024
DAUSSE André 20 juin 1941 / 17 octobre 2024
CHAILLOUX Jacques 08 février 1930 / 02 octobre 2024
Das NEVES FERREIRA Marie-Manuelle née FERREIRA 27 mars 1963 / 11 octobre 2024
SAUVEGRAIN Pierre 04 octobre 1954 / 14 octobre 2024
MARLAND Marcelle 22 mai 1936 / 08 octobre 2024
BARDY Mireille 23 juillet 1949 / 20 octobre 2024
COUTURIER Bernard 08 février 1937 / 03 novembre 2024
GROUSSET René 02 août 1937 / 03 novembre 2024
CAILLAT Jean-Pierre 1^{er} octobre 1936 / 09 novembre 2024

Roland Teissier, figure de l'afición graulenne, s'est éteint

*Ses obsèques
ont eu lieu
le 16 octobre
à 14h30 en l'église
Saint-Pierre*

Natif du Grau du Roi, Roland Teissier n'a jamais quitté la cité des pêcheurs où il aura vécu jusqu'à 84 ans. « *Je suis né où j'habite, au Grau-du-Roi, voici 81 ans* », déclarait-il sans façon il y a trois ans au journaliste de *Midi Libre* venu faire le portrait de cette "figure" historique de l'afición graulenne.

Passionné de bouvine dès son plus jeune âge, ce Graulen pur jus qui deviendra pêcheur avant d'être employé au service de l'eau du Sivom, assiste en 1960 à l'inauguration des arènes où il deviendra le plus fidèle et peut-être même le plus ancien aficionado. Il se rend à toutes les courses et jusqu'à ces dernières années, nul ne pouvait manquer sa silhouette, chapeau de paille enfoncé sur la tête et bâton de marche au bout du bras, progresser jusqu'à l'entrée des arènes. Il en sort parfois déçu et ces jours-là, il ne mâche pas ses mots !

Il a aussi contribué à la création du club taurin Dur, du nom d'un taureau de la manade Blatière, chère à son cœur puisque Jacques Blatière était un de ses amis d'enfance. Il en était toujours le président et a longtemps animé sa fameuse bodega avec ses amis.

Autre contribution d'importance pour la cité graulenne, la création du Trophée de la Mer en 1971 alors qu'il est président du Comité des

fêtes sous le mandat du docteur Jean Bastide, maire du Grau du Roi. Roland Teissier assurera cette présidence pendant vingt ans, quant au Trophée de la Mer, voilà plus de cinquante ans qu'il attire et réjouit les passionnés de courses camarguais. Et Roland Teissier fut également une des chevilles ouvrières du Défi des ports de pêche. Son engagement politique pour sa ville n'a jamais cessé et il se lança à plusieurs reprises en campagne électorale aux côtés du maire, le docteur Robert Crauste, et avant de devenir un membre apprécié du Conseil des Sages.

« Il s'est engagé à mes côtés sans hésitation et chaque fois, y compris pour la dernière en 2020 pour laquelle, comme il le disait : "Je pousse la

liste", il a fait l'unanimité parmi les colistiers graulens de souche ou d'adoption par sa bienveillance pour tous et la pertinence de ses propos », a salué le maire avec l'émotion de celui qui perd « *un véritable ami* ».

Lors de ses obsèques en l'église Saint-Pierre, autour de la famille, ils sont venus nombreux les amis de Roland Teissier avant son inhumation au cimetière d'Aigues-Mortes.



PAS DE BAC SUR LA VOIE PUBLIQUE

LES BACS NE DOIVENT PAS RESTER SUR LE DOMAINE PUBLIC EN DEHORS DES JOURS DE COLLECTE.

LE NON RESPECT DU CODE PÉNAL EST PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 150 €

ARTICLE R632-1 DU CODE PÉNAL.



Calendrier de collecte sur : www.terredecamargue.fr

UNE QUESTION ? UN CONSEIL ?

Service Environnement : environnement@terredecamargue.fr

0 800 004 227

Service & appel gratuits



N'oubliez pas de rentrer vos bacs

Les bacs de collecte de déchets (ménagers et recyclables) ne doivent pas rester sur la voie publique en dehors des heures de ramassage. Pour rappel, particuliers et professionnels sont passibles d'une amende de 150 € en cas de non-respect de cette consigne.

Retrouvez les calendriers de collecte à domicile sur : www.terredecamargue.fr

Service environnement : 0 800 004 227

SUPER U
les nouveaux commerçants
PORT DE PÊCHE
Tel: 04.66.53.03.80
U DRIVE
Ouvert du lundi au samedi 8h30-20h00
Dimanche 8h30-12h30

La Maison des Obsèques
GROUPE vyv
Ets. SAEZ 24h/7j
POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES
4 agences à votre service 24/24 et 7j/7
• Le Grau du Roi • Aigues-Mortes
• Beauvoisin • Marsillargues
N° VERT 0800 09 93 39
HABILITATION : 24-30-0244
1^{er} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES

Professionnels & Particuliers

OUVERT du Lundi au Vendredi



VENTE & SERVICE APRÈS VENTE
BTP - MOTOCULTURE
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
Huiles - Filtres - Gaz

Ne cherchez plus nous le matériel qu'il vous faut...



T. 04 66 53 68 89
contact@alslocations.com
ZA Terres de Camargue - AIGUES-MORTES

www.alslocations.com

SAV NOTRE ATELIER ASSURE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE MATÉRIEL

CROQ'N'DOG
Alimentation & Accessoires Chiens & Chats
CARTE DE FIDÉLITÉ
DEUX BOUTIQUES !
04 66 53 68 89 ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES
04 11 95 06 78 488 avenue de Melgueil LA GRANDE MOTTE
Nature's Variety ADVANCE ROYAL CANIN PROPLAN

Parole d'opposition

2025, Dernière année avant le changement !

Les années passent et les promesses non tenues s'entassent ! En effet, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la « maison médicale de garde » n'est toujours pas ouverte (contrairement à ce que le précédent bulletin municipal annonçait). Il n'y a toujours pas de navette urbaine ! Quant au projet de fusion des écoles maternelles, après les grands discours sur une réalisation de qualité, nous apprenons que les travaux annoncés ne seront pas réalisés, obligeant les grandes sections à aller dans l'école primaire ! Il est honteux de piétiner à ce point le bien-être de nos enfants !

Les travaux du rond-point de la plage, réalisation pour 0,5 million d'euros, vont devoir être repris car les bus ne passent plus ! Et que dire des travaux de l'Allée de la Gare, qui mettent à l'agonie les commerces devenus presque inaccessibles (dont un vient de déposer le bilan) ? Honteux !

Au sujet de la Régie de Port Camargue, je me suis opposé à l'augmentation des tarifs tant que des politiques de redressement des finances, de rationalisation des investissements et d'augmentation du nombre de places de bateaux ne seront pas atteints !

Dans le même temps, nous mesurons la stratégie d'une fiscalité toujours plus grande pour les propriétaires (+10% en 2015, création impôt intercommunal etc.). Sur la taxe d'habitation des résidences secondaires, loin d'un discours anti-fiscalité démagogique, j'ai toujours dit que j'étais pour l'augmentation minimale et progressive de cet impôt à condition de pouvoir offrir davantage de services publics pour TOUS (dont les propriétaires de résidences secondaires qui en sont souvent exclus). C'est la raison pour laquelle nous avons

Quelle année ! Quelle insouciance ! Des dépenses en veux tu en voila, une médiathèque, une hausse de 60% de la T.H.R.S, la débâcle de la régie de P.C, toujours pas de parking, le désamour des commerçants, la pauvreté des animations de Noël, pourtant les solutions existent.

A quelques jours de la fin d'année, pensons à ceux qui nous ont quittés, pensons à nous retrouver, pensons à l'avenir.

d'abord voté pour « le principe » d'une augmentation, puis constatant l'injustice fiscale, nous avons voté contre les taux d'impôts en mars 2024 ! Et nous étudions déjà, les dispositions pour faire marche arrière sur cette fiscalité disproportionnée !

En quatre ans de mandat, nous avons identifié les dérives d'une majorité qui s'essouffle ! C'est pour cela que j'ai choisi en septembre dernier d'annoncer ma candidature pour les prochaines élections municipales. Cette annonce s'accompagne d'actions pour renforcer toujours plus la proximité avec vous. Les prochains mois seront placés sous le signe des rencontres en continuant les « réunions chez l'habitant ». Il en est de même pour les associations qui font la richesse de la commune, je propose à leurs bureaux de m'inviter à participer à leurs activités.

Notre prochaine réunion publique de la « Chandeleur » est prévue le jeudi 6 février 2025 à 18h30 à la salle carrefour 2000.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer de belles fêtes, un Joyeux Noël et une excellente année 2025 !

Pour vous inscrire à notre newsletter et recevoir notre bulletin écrivez-nous à contact@legrau.fr

Charly CRESPE, conseiller municipal

Pour le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité et ses élus C.PIMIENTO, M.SCOLLO-OGIER, JP.FILHOL, D.GRANON

Nous vous souhaitons de belles fêtes.

A l'an sur vèn, que se sian pas mai, que siguen pas mens.

Alain GUY, conseiller municipal, président de l'association «s'unir pour l'Avenir»
sunirpourelavenir30240@gmail.com

Marièle Boury, nouvelle conseillère municipale

Changement dans la représentation de la municipalité. Marièle Boury a officiellement intégré le conseil municipal lors de sa séance du 6 novembre dernier. Conseillère municipale de la mandature 2014-2020, elle succède à Pierre Déusa, parti pour convenances personnelles. Le désormais ex-doyen de l'assemblée et officier de l'ordre des Palmes académiques a été chaudement salué d'une belle unanimité d'applaudissements par ses pairs. Membre de la majorité municipale, Marièle Boury poursuivra son travail dans la délégation à la sécurité dans les écoles. Elle sera également chargée d'une mission transversale sur le sujet de la dynamique sociale locale et complètera les élus engagés dans la cohésion sociale.



La révision du PLU approuvée

Par délibération n°2024-07-04A en date du 17 Juillet 2024, le conseil municipal de la ville de Le Grau du Roi a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La commune, en application du code de l'urbanisme a institué un droit de préemption notamment sur les biens situés en zone urbaine (U) et en zone à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme. Au conseil municipal du 18 septembre dernier, la commune a instauré : le permis de démolir sur l'ensemble du territoire, la déclaration préalable pour les travaux de ravalement, la déclaration préalable pour l'édification de clôture. Enfin, le conseil municipal, soumet au contrôle administratif les demandes de divisions foncières par vente ou locations simultanées ou successives déposées, envisagées dans les zones A et N du PLU.

Depuis octobre dernier, 15 étudiants en Master 1 « Transports, Mobilité, Réseaux » de l'Université de Montpellier III UPV sont engagés dans un projet porté par le PETR Vidourle Camargue. Ils auront pour mission de préfigurer l'évolution des besoins en matière de mobilité. En parallèle, Terre de Camargue, lance, dans le cadre du Plan Climat, une étude de faisabilité sur les mobilités alternatives à l'échelle des 3 communes. Le projet de navette urbaine pour desservir la ville du Grau du Roi est sur les rails. La synthèse du Plan Climat est disponible en version papier dans votre mairie et au siège de la communauté de communes ou en ligne sur le site Terre de Camargue : www.terredecamargue.fr/sinformer/consultation-plan-climat/plan-climat-air-energie/

Contact : Marion EYSSETTE, Chef de projet transition écologique : planclimat@terredecamargue.fr



François Dominguez gère la Base d'Adresse Locale

La Base Adresse Locale (BAL) est un fichier géré par la commune et contenant toutes ses adresses géolocalisées. Elle est publiée, à jour et certifiée et garantit une meilleure prise en compte des adresses dans les différents systèmes d'information des acteurs tels que AMELI, l'ANTS, etc., les services de secours, qu'ils soient privés ou publics. Les systèmes d'information sont connectés à la Base Adresse Nationale (BAN), consultable sur <https://adresse.data.gouv.fr/bases-locales>. Depuis début 2024 François Dominguez, agent municipal, est en charge d'établir et de mettre à jour cette base d'adresses. Pour cela, un travail de terrain est nécessaire et il est donc probable que vous rencontriez cet agent dans votre rue ou devant votre habitation. Vous pouvez également faire un courriel sur f.dominguez@ville-legrauduroi.fr ou un courrier si vous avez un problème ou une correction relative au placement de votre numérotation.

Vidéo-verbalisation en ville

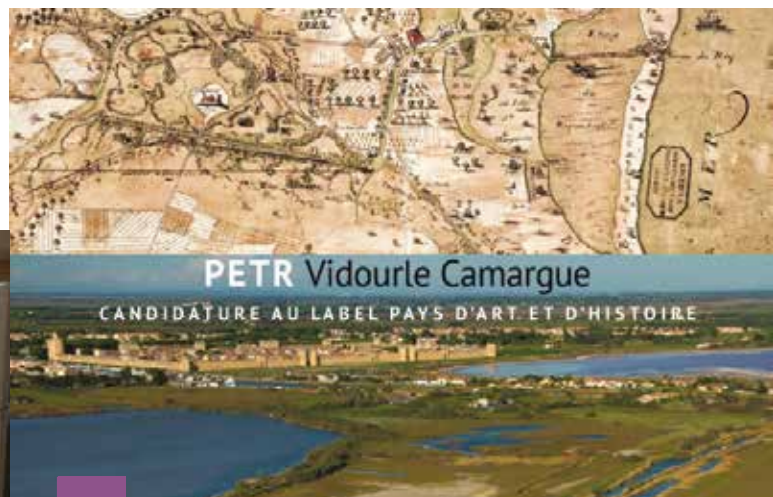
En 2024, la vidéo-verbalisation a été mise en place dans la commune. A chaque entrée du Grau du Roi, des panneaux indiquant « ville sous vidéo-verbalisation » ont été installés. Les infractions pouvant être constatées seront toutes celles relatives aux règles de stationnement ajoutées à certaines catégories d'infractions routières sans interception du conducteur. Avec la mise en place de ce dispositif, il s'agit non seulement de lutter contre les comportements routiers inadéquats et le stationnement anarchique mais de recentrer les agents de la Police municipale sur leurs missions de surveillance et de maintien de la sécurité publique.

La médiathèque à domicile

Vous avez plus de 70 ans ou vous ne pouvez pas, même temporairement, vous déplacer ? Les médiathèques en Terre de Camargue proposent gratuitement, une fois par mois, un service de portage à domicile. Vous choisissez chez vous parmi une sélection de documents adaptés à vos goûts. Des romans, des documentaires, des CD, des magazines, des livres audios et en gros caractères... De quoi faire le plein d'évasion et de culture.

Renseignements :

04 66 53 68 16 ou mediatheques@terredecamargue.fr



Le label pays d'art et d'histoire pour le PETR Vidourle Camargue

La délégation du PETR Vidourle Camargue, composée du président Pierre Martinez, de la vice-présidente à la culture et au patrimoine Véronique Martin, de la chargée de mission Patricia Carlier et directeur Maxime Charlier, a soutenu la candidature Pays d'art et d'histoire devant la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA), présidée par le directeur DRAC Occitanie Michel Roussel cet automne à Montpellier. Pierre-André Durand, le préfet de Région, a donné un avis favorable à la délivrance du label. L'attribution sera effective à compter de la signature de la convention décennale, prévue début 2025.

<https://www.petr-vidourlecamargue.fr/15/patrimoine>

Plan Communal de Sauvegarde : inscrivez-vous

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est l'outil opérationnel réalisé sous la responsabilité du maire. Il planifie les actions des opérateurs communaux de la gestion du risque. Le citoyen reste l'acteur central des dispositifs d'urgence. Être rapidement informé, c'est faciliter l'action des secours et contribuer à la réduction des conséquences des crises. La commune a mis en place un système d'alerte automatisé de la population qui prévient les citoyens inscrits par SMS et/ou appel téléphonique. Pour cela, il faut se rendre sur le module d'inscription sur le site de la Ville : www.villelegrauduroi.fr rubrique « être alerté », en bas à droite de la page d'accueil. Le système requiert vos prénom, nom et numéro(s) de portable / téléphone fixe. Les coordonnées renseignées servent à ce seul usage.

15

d é c e m b r e



"LA FÊTE FORAINE MAGIQUE"

Paul emmène petits et grands à la découverte de la fête foraine magique qu'il a héritée de son grand-père. Hélas, les manèges ont perdu tous leurs pouvoirs et il va avoir besoin du public pour les réparer... De la féerie et beaucoup de magie pour ce spectacle à découvrir en famille en attendant la magie de Noël. À 16 heures, Espace Jean-Pierre-Cassel, allée Victor-Hugo. Gratuit.



28

d é c e m b r e

BALADE AUX LAMPIONS ET FEU D'ARTIFICE

Rendez-vous dès 18 heures au pied de l'Ancien Phare pour récupérer votre lampion et plonger dans la magie du Bal des Lampions. Une déambulation lumineuse, joyeuse et conviviale jusqu'au feu d'artifice qui sera tiré devant l'Hôtel de ville à partir de 19 heures.

5

j a n v i e r

LE 1^{er} BAIN DE L'ANNÉE FÊTE SES 10 ANS

Le 1^{er} bain de l'année, organisé par le Rotary Club Baie d'Aigues-Mortes et parrainé par le Handball Terre de Camargue, fête cette année ses 10 ans. Rendez-vous dès 10 heures sur la plage rive gauche en centre-ville, place Léon-Constantin, pour un échauffement en musique avant de goûter l'eau.

Au programme aussi, exposition Militaria Occitanie (voitures du Débarquement), ambiance musicale et restauration pour tous. Déguisements conseillés et inscription obligatoire. Renseignements auprès du Rotary Club Baie d'Aigues-Mortes et sur <https://rotaryclub-baiedaiguesmortes.fr>





Photo Philippe Escalier

15

février

"PIAF JE ME FOUS DU PASSÉ"

Paris 1938. En pleine envolée populaire, Édith Piaf bouleverse le destin de Thérèse. Sa voix hors du commun pousse la jeune fille à chanter dans la rue. Un producteur véreux lui propose alors de se faire passer pour la Môme... Un texte d'une intensité vibrante associé aux chansons mythiques de Piaf pour un spectacle musical haletant et passionné. À ne pas manquer ! À 20h30 à l'Espace Jean-Pierre-Cassel, allée Victor-Hugo. Tout public à partir de 10 ans.

1er

mars

ABRIVADO DES PLAGES

Incontournable rendez-vous des amateurs de traditions taurines et de beaucoup d'autres, l'Abrivado des plages est de retour à 11 heures sur la plage du Boucanet, avenue du Dr-Jean-Bastide, rive droite. Émotions fortes et beau spectacle en perspective...



Retrouvez toutes les dates et détails de l'agenda sur le site internet de la ville www.ville-legrauduroi.fr



et aussi...

19 décembre 18 heures

L'Atelier du Regard

Former son regard en décodant les démarches et les styles des différentes périodes de l'histoire de l'art, c'est l'invitation d'Isabelle Mas-Reignier, animatrice du Patrimoine. "Le XX^e siècle - Frida Kahlo". Renseignements : 04 66 88 23 56 et sur www.regardsurlart.com

3 janvier 14 heures

"Le Noël de Teddy l'ourson" sur grand écran

Au cinéma Vog, une séance pour les enfants à partir de 6 ans offerte par la Ville. Billet

(un enfant-un adulte) à retirer au Palais des Sports et de la Culture, allée Victor-Hugo, avant le 20 décembre aux horaires d'ouverture de la billetterie. Renseignements : 04 66 51 10 70 et sur www.ville-legrauduroi.fr

6 janvier

Concours photo "Vies en mouvement"

Démarrage de la 5^e édition du concours photo gratuit organisé par la Ville. Les photographes amateurs ont jusqu'au 10 mars pour réaliser et envoyer leurs plus beaux clichés sur le thème "Vies en mouvement"

qui figureront peut-être dans l'exposition programmée du 14 juin au 31 août à la Villa Parry. Règlement et modalités de participation sur <https://ville-legrauduroi.fr/agenda/concours-photos-amateur/> et au 04 66 51 67 70

26 février 16 heures

"Chaussons !", un spectacle et un atelier jeune public

Dans "Chaussons !", les chaussures, c'est le pied, surtout quand il s'agit de chaussures de claquettes... Un spectacle musical, tendre et poétique pour le jeune public dès 4 ans. Espace Jean-Pierre-Cassel.

Possibilité de participer en formule atelier. Renseignements au 04 66 51 10 73 et sur www.ville-legrauduroi.fr

5 mars

Sportez-vous bien hors saison Envie de bouger ?

Rendez-vous mercredi 5 mars à 8h45 pour une randonnée découverte au départ du Palais des Sports et de la Culture, allée Victor-Hugo. Gratuit et sans inscription tous les mercredis jusqu'au 28 mai. Renseignements au 04 66 73 93 79.

(RE)DÉCOUVREZ LES PHARES DE LA VILLE

Chères Graulennes, chers Graulens,
pour la deuxième année consécutive,
**la municipalité vous offre la visite des
deux phares du Grau du Roi !**

*Offre valable par foyer jusqu'au 31 mars.



LA MAISON DU PHARE

Visite à la demande du lundi au samedi sur
4 créneaux horaires : 10h30, 11h30, 15h00 et
17h00 et sur **présentation de ce coupon à
l'Office de tourisme.**

Informations :

www.letsgrau.com - 04 66 51 67 70

LE PHARE DE L'ESPIQUETTE

Réservations sur www.phare-espiguette.fr
avec le code «PhareGDR25» ou **sur place sur
présentation de ce coupon (sous réserve de
disponibilité).**

Informations :

www.phare-espiguette.fr - 04 48 58 30 01